

Résolution

(462)

approuvant la conception générale en matière d'énergie

Le GRAND CONSEIL de la république et canton de Genève :

vu le rapport du Conseil d'Etat sur la conception générale de l'énergie (RD 449);

vu le rapport de sa commission de l'énergie et des Services industriels de Genève (RD 449-A);

approuve la conception générale de l'énergie pour la législature 2001-2005, telle qu'elle est formulée dans le chapitre 6 du rapport du Conseil d'Etat, avec les amendements suivants:

p. 38/51

6.3.2 Les objectifs de la CGE 0105

(...)

– favoriser **et augmenter** la production locale d'énergie hydraulique ;

(...) de façon à ce que la somme des résultats soit conforme à l'objectif fixé.

Objectifs genevois en valeurs absolues	Etat 1990	<u>Etat 2001</u>	Variation 1990-2010 et Objectif 2010	<u>Variation 2001-2010</u>
Fossile combustible	19 415 TJ	<u>18 872 TJ</u>	-15% soit 16'503 TJ	<u>-2369 TJ</u> <u>-12,2%</u>
Fossile carburant	10 524 TJ	<u>9497 TJ</u>	-8% soit 9682 TJ	<u>+185 TJ</u> <u>1,75 %</u>
Electricité	8433 TJ	<u>9389 TJ</u>	0% soit 8433 TJ	<u>- 956 TJ</u> <u>-11,3%</u>
Renouvelable thermique	-	<u>~9 TJ</u>	3% soit 582,5 TJ	<u>+ 573,5 TJ</u> <u>98,5%</u>
Renouvelable électrique (sauf hydro > 1 MW)	-	<u>~0,9 TJ</u>	1% soit 84,5 TJ	<u>+ 83,6 TJ</u> <u>98,9%</u>

p. 45/51

Elaboration et diffusion des méthodes d'audit énergétique

En étroite relation avec les milieux concernés (HES, CUEPE, SIG, professionnels, etc.), mise à disposition d'outils d'audit et d'aide à la décision efficaces au service des objectifs de la politique énergétique.

Gestion de la demande électrique

En étroite collaboration avec les SIG et les milieux professionnels concernés, mise en place au niveau cantonal d'un programme et de moyens performants de gestion de la demande électrique (DSM)

Programme d'économie d'énergie à l'Etat

(...)

Page 45, point 6.4.2.3

Au point « Programme d'économie d'énergie à l'Etat » il est ajouté en fin de phrase : « ... en matière d'énergie, tant par des mesures techniques qu'en y associant le personnel. »

p. 46/51

Hydraulique

Favoriser la production d'électricité d'origine hydraulique, en particulier **la rénovation rapide de** l'usine de Chancy-Pougny, le projet de Vessy et les projets sur la Versoix.

Page 47, point 6.4.2.3

Courant nucléaire

Eliminer le pourcentage résiduel d'électricité d'origine nucléaire distribuée dans le canton.

p. 48/51

Information au public

Informer le public et les jeunes sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, notamment sur les labels de performances, et le développement des énergies renouvelables, **ainsi que sur les impacts négatifs des sources de production non renouvelable, en particulier les énergies fossiles et nucléaires,** en concertation avec les responsables de l'information sur l'environnement et ceux de l'instruction publique.